

 Centre Hospitalier Comminges Pyrénées	Pré analytique Le manuel de prélèvement Chapitre 10 Les bonnes conditions de transport d'un prélèvement biologique	LABO-PREL-MO-010 Version 9 Date d'application 18-03-2025
--	---	---

DESTINATAIRE(S)
Biologistes médicaux Cadres de santé Directeur coordinateur des soins Directrice de l'établissement Infirmiers diplômés d'Etat Médecins Président du CLIN et membres du CLIN Responsable du transport des échantillons inter site Sages-femmes Secrétaires de laboratoire Techniciens de laboratoire

ACTION	RESPONSABLE	DATE	SIGNATURE
	Prénom- Nom- Fonction		
Rédaction	Anne-Marie HILLION - Technicienne Qualiticienne	17-02-2025	
Vérification	Laurie WINDELS- Biogliste Emilie SANSON- Secrétaire	17-02-2025 17-02-2025	 
Approbation	Alizé MINA- FF- Cadre de santé Marie DELPECH - Biogliste	18-02-2025 04-03-2025	 
Seule la version électronique fait foi			

Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit les modalités de transport des prélèvements biologiques. Le respect de ces règles est indispensable pour garantir un résultat d'analyse fiable. Il s'applique à tous les types de prélèvements.

Responsabilité

- Le respect des modalités de transport des prélèvements biologiques est sous la responsabilité du personnel soignant et des coursiers.
- Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux (Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance).
- L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction de l'établissement, la direction des soins et les services de soins.
- Le Directeur de l'établissement veille à leur application.
- Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 avril 2011).
- Le personnel soignant s'engage à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement rédigé et mis à jour par le biologiste-responsable du laboratoire.
- Le biologiste responsable s'engage à tenir à jour le manuel de prélèvement

Références



Norme NF EN ISO 15189-2022- Laboratoire médicaux-Exigences concernant la qualité et la compétence

SH REF 02- Recueil des exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

SH GTA 01- Guide technique d'accréditation en biologie médicale.

Annales de Biologie Clinique 2010- Recommandations pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale-hors série n°1-Phase pré analytique- Analytique.

Code de santé publique L6211-8 modifié par l'ordonnance du 13/01/2011

HAS Manuel de certification des établissements de santé V2010– avril 2011
Référence 21 « La prise en charge des analyses, prélèvements et transmission des résultats »
Critère 21-a « Prescription d'analyses, prélèvement et transmission des résultats »

Ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale

Décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale.

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

Version	Date	Modifications
1	29/10/2007 22/01/2009	Prélèvement gazométrie : Site d'Encore « Quelques recommandations » Acheminer des prélèvements
2	07/10/2011	Mise à jour norme ISO 15189
3	16/04/2013	Mise à jour des références Mise à jour avec la procédure « TRANS 003 » du CHCP
4	09/10/2014	Mise à jour du référentiel Mise à jour Transport des prélèvements SMUR
5	10/12/2015	Mise à jour du référentiel Remplacement de Mr Barrére par responsable service technique Changement médecine 1-2-3 en médecine A, B, C Ajout de la poche d'échantillons dans le transport du site d'Encore Modification des heures de passage sur le site d'encore Suppression de la nature des navettes
6	02/01/2017	Mise à jour du référentiel Ajout que le ramassage par les secrétaires à 7h ne s'effectue pas le dimanche, le 25/12 et 01/01
7	08/07/2020	Mise à jour avec le site unique de l'hôpital. Plus de transport entre le site de Saint Plancard et le site d'Encore. Mise en place d'un pneumatique. Instruction d'utilisation du pneumatique. Transport pédestre en cas de panne du pneumatique
8	01-02-2022	Autorisation de mettre les flacons d'hémoculture dans le pneumatique. Changement de flacons. Passage du verre au plastique.
9	18-03-2025	Mise à jour Kalilab- Norme 15189-2022

Les bonnes conditions de transport



Il existe 2 types de transport au CHCP depuis le site unique

- Transport par pneumatique
- Transport pédestre

1/ Transport par pneumatique

1-1- Les stations d'envoi au CHCP

Au niveau des services du CHCP, 7 stations d'envoi sont fonctionnelles.

Ces stations permettent l'envoi de prélèvements biologiques des services vers le laboratoire.

Il ne doit servir qu'à l'envoi des prélèvements biologiques et rien d'autre.



Services	Mode de transport	N° station d'envoi	Lieu de la station
Blocs obstétrique Maternité	Pneumatique	3	Blocs
Urgences/ UHCD	Pneumatique	4	Bureau des médecins
Réanimation	Pédestre ou pneumatique	4	Bureau des médecins
Blocs opératoire	Pneumatique	5	Blocs
Chirurgies	Pneumatique	6	Salle des infirmières
Consultations externes	Pneumatique	7	Salles prélèvements
HDJ ambulatoire	Pneumatique	8	Salle des infirmières

Les services qui ne sont pas cités dans ce tableau transportent les prélèvements de manière pédestre.

1.2- Prélèvements biologiques autorisés et non autorisés

Prélèvements biologiques autorisés et non autorisés



Tous les écouvillons avec milieux de transport en tube plastiques



Les flacons d'hémocultures (en plastique)





Tous les contenants en verre.



Gazométrie



Prélèvement précieux, unique.

LCR- Liquide de ponction

Prélèvement à forte contamination. Prélèvements pour recherche de COVID 19 par exemple.

LABO-1310-Affichette services-Envois autorisés-V3

Page 1 sur 1

1.3- Comment envoyer un prélèvement au niveau du pneumatique

Toujours mettre le prélèvement dans une cartouche



Ne jamais envoyer une poche directement

Mettre la cartouche dans le poste d'envoi



Faire 1

Puis START



Depuis les services, les prélèvements partent directement au laboratoire.

Si vous n'avez pas la main, cela signifie qu'un autre service utilise le pneumatique ou que vos premiers envois ne sont pas encore arrivés à destination.

1 seule cartouche à la fois pour tout le CHCP.

1.4- Conduite à tenir en cas de dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du pneumatique, les prélèvements seront transmis au laboratoire par voie pédestre.

1/ Appeler le laboratoire et décrire le problème.

2/ Si le laboratoire ne sait pas régler le problème, le laboratoire appelle les services techniques  4044.

3/ Seul le service technique peut appeler le SAV du pneumatique si lui-même ne peut régler le problème.

2/ Transport pédestre



Si le service ne possède pas de station pour l'envoi des prélèvements par pneumatique, ou si le système de pneumatique est dysfonctionnant, le transport se fait par voie pédestre.

Tous les matins, à 7h, la secrétaire du laboratoire monte dans les services de médecine A-B-C et CGS pour récupérer les examens biologiques. Ce ramassage n'est pas effectué le dimanche, le 25/12 et le 01/01.

Pour tous les autres prélèvements, l'acheminement au laboratoire est effectué par le personnel des services.

Au sein de l'établissement, le transport des prélèvements doit être réalisé en respectant les points suivants :

Confidentialité

L'identité du patient ne doit pas être visible pendant le transport du service préleveur au laboratoire

Intégrité de l'échantillon

Le laboratoire met à disposition dans les services, une mallette permettant de protéger les prélèvements et les soignants en cas de chute ou de fuite.



Intégrité des analytes

Le délai et la température de transport doivent suivre les exigences décrites dans le manuel de prélèvement chapitre 9 « Les bonnes conditions de conservation d'un prélèvement avant



et pendant l'acheminement » ou dans

Sécurité des personnes

Pendant le transport, les règles d'hygiène et de sécurité des personnes doivent être respectées.

Il convient de ne pas mettre en contact la feuille de demande d'examen avec l'échantillon primaire.